

Paris, 4 juin. — La séance s'ouvre à 9 heures 20, sous la présidence de M. CRUPPIER, vice-président.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Les papiers du Nonce

Demande d'interpellation

LE PRÉSIDENT. — J'ai reçu de M. de Castellana et Denys Cochin une demande d'interpellation sur les papiers de M. Montagnani.

M. GUYOT-DESSAIGNE, garde des sceaux. — Le gouvernement ne fait pas opposition à la discussion de l'interpellation. Néanmoins, étant donné la nécessité de la discussion, il ne peut pas accepter la proposition de suspendre les travaux de la Chambre pour un débat particulier.

M. DENYS COCHIN. — Je demande à ajouter quelques mots. Comme j'ai dit, je me plains de certains procédés dont la critique que j'en fais est en même temps la défense du droit de tous.

M. GUYOT-DESSAIGNE. — Je ne puis que vous dire que le gouvernement ne fait pas opposition à la discussion de l'interpellation.

M. DENYS COCHIN. — Monsieur le président, votre vie a été une vie de combats ; mais votre gouvernement est un gouvernement de despotisme.

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL. — Il faudrait apporter des faits à la tribune. (Excclamations.)

M. DENYS COCHIN. — Je voterai le renvoi du débat. Mais je me réserve de venir, lors de la discussion du rapport de la commission, dire ce que je pense de procédés qui rappellent par trop ceux de l'Empire.

Paris, 4 juin. — La séance s'ouvre à 9 heures 20, sous la présidence de M. CRUPPIER, vice-président.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

La suppression votée

La suppression votée

La Chambre adopte à mains levées, le premier paragraphe de l'article 1er, ainsi conçu : Est interdit à tout employeur...

LE PRÉSIDENT. — La Chambre a voté la suppression de l'article 1er, premier paragraphe, de la loi sur le contrat de travail.

M. PASQUIER. — Les ouvriers et employés des chemins de fer sont unanimes à demander le maintien des économats.

M. FLAYELLE. — Je tiens à combattre les économats patrons, source de discordes constantes entre patrons et ouvriers.

M. VIVIANI. — Je tiens à combattre les économats patrons, source de discordes constantes entre patrons et ouvriers.

M. PASQUIER. — Les économats patrons, source de discordes constantes entre patrons et ouvriers.

M. FLAYELLE. — Je tiens à combattre les économats patrons, source de discordes constantes entre patrons et ouvriers.

M. VIVIANI. — Je tiens à combattre les économats patrons, source de discordes constantes entre patrons et ouvriers.

Paris, 4 juin. — La séance s'ouvre à 9 heures 20, sous la présidence de M. CRUPPIER, vice-président.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

La suppression votée

La suppression votée

La Chambre adopte à mains levées, le premier paragraphe de l'article 1er, ainsi conçu : Est interdit à tout employeur...

LE PRÉSIDENT. — La Chambre a voté la suppression de l'article 1er, premier paragraphe, de la loi sur le contrat de travail.

M. PASQUIER. — Les ouvriers et employés des chemins de fer sont unanimes à demander le maintien des économats.

M. FLAYELLE. — Je tiens à combattre les économats patrons, source de discordes constantes entre patrons et ouvriers.

M. VIVIANI. — Je tiens à combattre les économats patrons, source de discordes constantes entre patrons et ouvriers.

M. PASQUIER. — Les économats patrons, source de discordes constantes entre patrons et ouvriers.

M. FLAYELLE. — Je tiens à combattre les économats patrons, source de discordes constantes entre patrons et ouvriers.

M. VIVIANI. — Je tiens à combattre les économats patrons, source de discordes constantes entre patrons et ouvriers.

Paris, 4 juin. — La séance s'ouvre à 9 heures 20, sous la présidence de M. CRUPPIER, vice-président.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

La suppression votée

La suppression votée

La Chambre adopte à mains levées, le premier paragraphe de l'article 1er, ainsi conçu : Est interdit à tout employeur...

LE PRÉSIDENT. — La Chambre a voté la suppression de l'article 1er, premier paragraphe, de la loi sur le contrat de travail.

M. PASQUIER. — Les ouvriers et employés des chemins de fer sont unanimes à demander le maintien des économats.

M. FLAYELLE. — Je tiens à combattre les économats patrons, source de discordes constantes entre patrons et ouvriers.

M. VIVIANI. — Je tiens à combattre les économats patrons, source de discordes constantes entre patrons et ouvriers.

M. PASQUIER. — Les économats patrons, source de discordes constantes entre patrons et ouvriers.

M. FLAYELLE. — Je tiens à combattre les économats patrons, source de discordes constantes entre patrons et ouvriers.

M. VIVIANI. — Je tiens à combattre les économats patrons, source de discordes constantes entre patrons et ouvriers.

Paris, 4 juin. — La séance s'ouvre à 9 heures 20, sous la présidence de M. CRUPPIER, vice-président.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

La suppression votée

La suppression votée

La Chambre adopte à mains levées, le premier paragraphe de l'article 1er, ainsi conçu : Est interdit à tout employeur...

LE PRÉSIDENT. — La Chambre a voté la suppression de l'article 1er, premier paragraphe, de la loi sur le contrat de travail.

M. PASQUIER. — Les ouvriers et employés des chemins de fer sont unanimes à demander le maintien des économats.

M. FLAYELLE. — Je tiens à combattre les économats patrons, source de discordes constantes entre patrons et ouvriers.

M. VIVIANI. — Je tiens à combattre les économats patrons, source de discordes constantes entre patrons et ouvriers.

M. PASQUIER. — Les économats patrons, source de discordes constantes entre patrons et ouvriers.

M. FLAYELLE. — Je tiens à combattre les économats patrons, source de discordes constantes entre patrons et ouvriers.

M. VIVIANI. — Je tiens à combattre les économats patrons, source de discordes constantes entre patrons et ouvriers.

UN TELEGRAMME DE PARIS

M. Girou, député, comme on sait, a été nommé au syndicat des capitaines, le télégramme suivant :

UNE REUNION GENERALE

Les grévistes n'ont pas tenu d'assemblée générale hier. Ils se réuniront ce matin à 10 heures pour entendre le rapport de leur délégué à Paris, M. Girou, qui doit rentrer ce nuit.

UN NOUVEL INCIDENT

Un incident s'est produit hier matin. Le navire « Saint-Pierre », de la Compagnie de Denain et d'Anzin, qui fait un service régulier avec Cherbourg et Bilbao, avait quitté le port de Dunkerque.

CONSEIL DES MINISTRES

Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se sont réunis ce matin en Conseil, à l'Élysée, sous la présidence de M. Fallières.

LA GREVE DES INSCRITS MARITIMES

M. Thomson, ministre de la marine, a rendu compte de l'entrevue qu'il a eu hier avec les délégués du Comité de défense des gens de mer.

LA CRISE VITICOLE

Le ministre de la guerre a communiqué au Conseil les résultats de l'enquête ordonnée pour rechercher les causes de la crise viticole.

LES PAPIERS MONTAGNINI

M. Gnyot-Dessaigne, garde des sceaux, a retenu ses collègues de la demande d'interpellation de M. Denys Cochin et de Castellana, concernant la saisie des papiers de M. Montagnani.

LE PROCHAIN CONSEIL

Les ministres se réuniront jeudi matin en Conseil de cabinet au ministère de l'Intérieur sous la présidence de M. Clémenceau.

SENAT

Paris, 4 juin. — La séance s'ouvre à 3 heures, sous la présidence de M. DUBOIS. On reprend la discussion des propositions tendant à la répression de la prostitution des mineurs.

UN TELEGRAMME DE PARIS

M. Girou, député, comme on sait, a été nommé au syndicat des capitaines, le télégramme suivant :

UNE REUNION GENERALE

Les grévistes n'ont pas tenu d'assemblée générale hier. Ils se réuniront ce matin à 10 heures pour entendre le rapport de leur délégué à Paris, M. Girou, qui doit rentrer ce nuit.

UN NOUVEL INCIDENT

Un incident s'est produit hier matin. Le navire « Saint-Pierre », de la Compagnie de Denain et d'Anzin, qui fait un service régulier avec Cherbourg et Bilbao, avait quitté le port de Dunkerque.

CONSEIL DES MINISTRES

Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se sont réunis ce matin en Conseil, à l'Élysée, sous la présidence de M. Fallières.

LA GREVE DES INSCRITS MARITIMES

M. Thomson, ministre de la marine, a rendu compte de l'entrevue qu'il a eu hier avec les délégués du Comité de défense des gens de mer.

LA CRISE VITICOLE

Le ministre de la guerre a communiqué au Conseil les résultats de l'enquête ordonnée pour rechercher les causes de la crise viticole.

LES PAPIERS MONTAGNINI

M. Gnyot-Dessaigne, garde des sceaux, a retenu ses collègues de la demande d'interpellation de M. Denys Cochin et de Castellana, concernant la saisie des papiers de M. Montagnani.

LE PROCHAIN CONSEIL

Les ministres se réuniront jeudi matin en Conseil de cabinet au ministère de l'Intérieur sous la présidence de M. Clémenceau.

SENAT

Paris, 4 juin. — La séance s'ouvre à 3 heures, sous la présidence de M. DUBOIS. On reprend la discussion des propositions tendant à la répression de la prostitution des mineurs.

UN TELEGRAMME DE PARIS

M. Girou, député, comme on sait, a été nommé au syndicat des capitaines, le télégramme suivant :

UNE REUNION GENERALE

Les grévistes n'ont pas tenu d'assemblée générale hier. Ils se réuniront ce matin à 10 heures pour entendre le rapport de leur délégué à Paris, M. Girou, qui doit rentrer ce nuit.

UN NOUVEL INCIDENT

Un incident s'est produit hier matin. Le navire « Saint-Pierre », de la Compagnie de Denain et d'Anzin, qui fait un service régulier avec Cherbourg et Bilbao, avait quitté le port de Dunkerque.

CONSEIL DES MINISTRES

Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se sont réunis ce matin en Conseil, à l'Élysée, sous la présidence de M. Fallières.

LA GREVE DES INSCRITS MARITIMES

M. Thomson, ministre de la marine, a rendu compte de l'entrevue qu'il a eu hier avec les délégués du Comité de défense des gens de mer.

LA CRISE VITICOLE

Le ministre de la guerre a communiqué au Conseil les résultats de l'enquête ordonnée pour rechercher les causes de la crise viticole.

LES PAPIERS MONTAGNINI

M. Gnyot-Dessaigne, garde des sceaux, a retenu ses collègues de la demande d'interpellation de M. Denys Cochin et de Castellana, concernant la saisie des papiers de M. Montagnani.

LE PROCHAIN CONSEIL

Les ministres se réuniront jeudi matin en Conseil de cabinet au ministère de l'Intérieur sous la présidence de M. Clémenceau.

SENAT

Paris, 4 juin. — La séance s'ouvre à 3 heures, sous la présidence de M. DUBOIS. On reprend la discussion des propositions tendant à la répression de la prostitution des mineurs.

UN TELEGRAMME DE PARIS

M. Girou, député, comme on sait, a été nommé au syndicat des capitaines, le télégramme suivant :

UNE REUNION GENERALE

Les grévistes n'ont pas tenu d'assemblée générale hier. Ils se réuniront ce matin à 10 heures pour entendre le rapport de leur délégué à Paris, M. Girou, qui doit rentrer ce nuit.

UN NOUVEL INCIDENT

Un incident s'est produit hier matin. Le navire « Saint-Pierre », de la Compagnie de Denain et d'Anzin, qui fait un service régulier avec Cherbourg et Bilbao, avait quitté le port de Dunkerque.

CONSEIL DES MINISTRES

Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se sont réunis ce matin en Conseil, à l'Élysée, sous la présidence de M. Fallières.

LA GREVE DES INSCRITS MARITIMES

M. Thomson, ministre de la marine, a rendu compte de l'entrevue qu'il a eu hier avec les délégués du Comité de défense des gens de mer.

LA CRISE VITICOLE

Le ministre de la guerre a communiqué au Conseil les résultats de l'enquête ordonnée pour rechercher les causes de la crise viticole.

LES PAPIERS MONTAGNINI

M. Gnyot-Dessaigne, garde des sceaux, a retenu ses collègues de la demande d'interpellation de M. Denys Cochin et de Castellana, concernant la saisie des papiers de M. Montagnani.

LE PROCHAIN CONSEIL

Les ministres se réuniront jeudi matin en Conseil de cabinet au ministère de l'Intérieur sous la présidence de M. Clémenceau.

SENAT

Paris, 4 juin. — La séance s'ouvre à 3 heures, sous la présidence de M. DUBOIS. On reprend la discussion des propositions tendant à la répression de la prostitution des mineurs.

UN TELEGRAMME DE PARIS

M. Girou, député, comme on sait, a été nommé au syndicat des capitaines, le télégramme suivant :

UNE REUNION GENERALE

Les grévistes n'ont pas tenu d'assemblée générale hier. Ils se réuniront ce matin à 10 heures pour entendre le rapport de leur délégué à Paris, M. Girou, qui doit rentrer ce nuit.

UN NOUVEL INCIDENT

Un incident s'est produit hier matin. Le navire « Saint-Pierre », de la Compagnie de Denain et d'Anzin, qui fait un service régulier avec Cherbourg et Bilbao, avait quitté le port de Dunkerque.

CONSEIL DES MINISTRES

Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se sont réunis ce matin en Conseil, à l'Élysée, sous la présidence de M. Fallières.

LA GREVE DES INSCRITS MARITIMES

M. Thomson, ministre de la marine, a rendu compte de l'entrevue qu'il a eu hier avec les délégués du Comité de défense des gens de mer.

LA CRISE VITICOLE

Le ministre de la guerre a communiqué au Conseil les résultats de l'enquête ordonnée pour rechercher les causes de la crise viticole.

LES PAPIERS MONTAGNINI

M. Gnyot-Dessaigne, garde des sceaux, a retenu ses collègues de la demande d'interpellation de M. Denys Cochin et de Castellana, concernant la saisie des papiers de M. Montagnani.

LE PROCHAIN CONSEIL

Les ministres se réuniront jeudi matin en Conseil de cabinet au ministère de l'Intérieur sous la présidence de M. Clémenceau.

SENAT

Paris, 4 juin. — La séance s'ouvre à 3 heures, sous la présidence de M. DUBOIS. On reprend la discussion des propositions tendant à la répression de la prostitution des mineurs.

UN TELEGRAMME DE PARIS

M. Girou, député, comme on sait, a été nommé au syndicat des capitaines, le télégramme suivant :

UNE REUNION GENERALE

Les grévistes n'ont pas tenu d'assemblée générale hier. Ils se réuniront ce matin à 10 heures pour entendre le rapport de leur délégué à Paris, M. Girou, qui doit rentrer ce nuit.

UN NOUVEL INCIDENT

Un incident s'est produit hier matin. Le navire « Saint-Pierre », de la Compagnie de Denain et d'Anzin, qui fait un service régulier avec Cherbourg et Bilbao, avait quitté le port de Dunkerque.

CONSEIL DES MINISTRES

Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se sont réunis ce matin en Conseil, à l'Élysée, sous la présidence de M. Fallières.

LA GREVE DES INSCRITS MARITIMES

M. Thomson, ministre de la marine, a rendu compte de l'entrevue qu'il a eu hier avec les délégués du Comité de défense des gens de mer.

LA CRISE VITICOLE

Le ministre de la guerre a communiqué au Conseil les résultats de l'enquête ordonnée pour rechercher les causes de la crise viticole.

LES PAPIERS MONTAGNINI

M. Gnyot-Dessaigne, garde des sceaux, a retenu ses collègues de la demande d'interpellation de M. Denys Cochin et de Castellana, concernant la saisie des papiers de M. Montagnani.

LE PROCHAIN CONSEIL

Les ministres se réuniront jeudi matin en Conseil de cabinet au ministère de l'Intérieur sous la présidence de M. Clémenceau.

SENAT

Paris, 4 juin. — La séance s'ouvre à 3 heures, sous la présidence de M. DUBOIS. On reprend la discussion des propositions tendant à la répression de la prostitution des mineurs.

FEUILLETON DU 5 JUIN. — N. 165

FIÈVRE D'OR

PAR Charles MEROUVEL

TROISIÈME PARTIE

L'Enfer de Paris

XXVII

Une belle affaire

— En effet...
— Sceller le marché qu'il vous avait offert.
— Vous n'avez eu qu'un instant de tentation.
— Vous profitiez enfin !
— Les yeux de René étincelaient.
— Ce n'est pas tout à fait exact, dit-il.
— Quelle est la vérité ?
— Je vais vous la dire, puisque vous l'exigez.
— Elle ajouta en insistant sur le nom :
— Monsieur Danglas !
— Catois redoublait d'attention.
— Depuis un instant, et ce je ne sais quoi qui

annoncé l'orage, à la vague odeur de poudre qui parfois flotte dans l'air, il flairait un des ces bons scandales qui font époque et dérivent les fronts des treizeurs de robes dans les salons des Pas-Perdus, en éclatant comme des bombes.

Evidemment cette Renée Milton en savait de bonnes.

Intérieurement Catois lui soufflait :
— Du courage, mon ange.
— Elle commença, toute transfigurée, accusatrice plutôt qu'accusée :
— Vous voulez connaître mon histoire, monsieur Danglas, et bien écoutez-la. Vous m'avez demandé où je suis née ? Cela, je ne peux pas vous le dire, mais je sais où j'ai été élevée. C'est dans un pays que vous connaissez bien, c'est dans le votre...
— Ah !
— Dans le Puy-de-Dôme, pas loin de Vichy, plus près de Riom, où il y avait deux magistrats de votre nom, le père et le fils. J'ai passé ma jeunesse au château d'Aubigné, dans la propriété de M. Caylus. Ce détail vous expliquera suffisamment comment je suis entrée en relations avec eux. J'étais une pauvre fille venant de la campagne, et j'étais venue à Paris pour me faire élever. J'étais venue à Paris pour me faire élever. J'étais venue à Paris pour me faire élever.

Il y parvint à peu près, mais il était blafard.

Ce sont des détails étranges à l'histoire que nous occupent, observa-t-il.
— Pas tant que vous croyez... Vous m'avez dit que j'allais me proposer à la place de directeur de votre société, n'est-ce pas ?
— En rendant rue Vaneau chez M. le marquis de Caylus. Je l'ai trouvé mort à mon arrivée, frappé par un assasin que je ne connais pas. Peut-être aurais-je en état de ses instances. Voici pourquoi : A Riom, il y avait deux magistrats, le père et le fils, du même nom ; le père et le fils. Le père était président de chambre, le fils a été nommé à Riom ne lui offrait sans doute pas assez de distractions, car il en chercha ailleurs. Hélas ! de Solmes était une honnête et charmante fille, d'une excellente famille, et vivait très retirée, en compagnie de son père, qui venait quelquefois à Paris. La ville de Riom ne lui offrait sans doute pas assez de distractions, car il en chercha ailleurs. Hélas ! de Solmes était une honnête et charmante fille, d'une excellente famille, et vivait très retirée, en compagnie de son père, qui venait quelquefois à Paris. La ville de Riom ne lui offrait sans doute pas assez de distractions, car il en chercha ailleurs. Hélas ! de Solmes était une honnête et charmante fille, d'une excellente famille, et vivait très retirée, en compagnie de son père, qui venait quelquefois à Paris. La ville de Riom ne lui offrait sans doute pas assez de distractions, car il en chercha ailleurs. Hélas ! de Solmes était une honnête et charmante fille, d'une excellente famille, et vivait très retirée, en compagnie de son père, qui venait quelquefois à Paris. La ville de Riom ne lui offrait sans doute pas assez de distractions, car il en chercha ailleurs. Hélas ! de Solmes était une honnête et charmante fille, d'une excellente famille, et vivait très retirée, en compagnie de son père, qui venait quelquefois à Paris. La ville de Riom ne lui offrait sans doute pas assez de distractions, car il en chercha ailleurs. Hélas ! de Solmes était une honnête et charmante fille, d'une excellente famille, et vivait très retirée, en compagnie de son père, qui venait quelquefois à Paris. La ville de Riom ne lui offrait sans doute pas assez de distractions, car il en chercha ailleurs. Hélas ! de Solmes était une honnête et charmante fille, d'une excellente famille, et vivait très retirée, en compagnie de son père, qui venait quelquefois à Paris. La ville de Riom ne lui offrait sans doute pas assez de distractions, car il en chercha ailleurs. Hélas ! de Solmes était une honnête et charmante fille, d'une excellente famille, et vivait très retirée, en compagnie de son père, qui venait quelquefois à Paris. La ville de Riom ne lui offrait sans doute pas assez de distractions, car il en chercha ailleurs. Hélas ! de Solmes était une honnête et charmante fille, d'une excellente famille, et vivait très retirée, en compagnie de son père, qui venait quelquefois à Paris. La ville de Riom ne lui offrait sans doute pas assez de distractions, car il en chercha ailleurs. Hélas ! de Solmes était une honnête et charmante fille, d'une excellente famille, et vivait très retirée, en compagnie de son père, qui venait quelquefois à Paris. La ville de Riom ne lui offrait sans doute pas assez de distractions, car il en chercha ailleurs. Hélas ! de Solmes était une honnête et charmante fille, d'une excellente famille, et vivait très retirée, en compagnie de son père, qui venait quelquefois à Paris. La ville de Riom ne lui offrait sans doute pas assez de distractions, car il en chercha ailleurs. Hélas ! de Solmes était une honnête et charmante fille, d'une excellente famille, et vivait très retirée, en compagnie de son père, qui venait quelquefois à Paris. La ville de Riom ne lui offrait sans doute pas assez de distractions, car il en chercha ailleurs. Hélas ! de Solmes était une honnête et charmante fille, d'une excellente famille, et vivait très retirée, en compagnie de son père, qui venait quelquefois à Paris. La ville de Riom ne lui offrait sans doute pas assez de distractions, car il en chercha ailleurs. Hélas ! de Solmes était une honnête et charmante fille, d'une excellente famille, et vivait très retirée, en compagnie de son père, qui venait quelquefois à Paris. La ville de Riom ne lui offrait sans doute pas assez de distractions, car il en chercha ailleurs. Hélas ! de Solmes était une honnête et charmante fille, d'une excellente famille, et vivait très retirée, en compagnie de son père, qui venait quelquefois à Paris. La ville de Riom ne lui offrait sans doute pas assez de distractions, car il en chercha ailleurs. Hélas ! de Solmes était une honnête et charmante fille, d'une excellente famille, et vivait très retirée, en compagnie de son père, qui venait quelquefois à Paris. La ville de Riom ne lui offrait sans doute pas assez de distractions, car il en chercha ailleurs. Hélas ! de Solmes était une honnête et charmante fille, d'une excellente famille, et vivait très retirée, en compagnie de son père, qui venait quelquefois à Paris. La ville de Riom ne lui offrait sans doute pas assez de distractions, car il en chercha ailleurs. Hélas ! de Solmes était une honnête et charmante fille, d'une excellente famille, et vivait très retirée, en compagnie de son père, qui venait quelquefois à Paris. La ville de Riom ne lui offrait sans doute pas assez de distractions, car il en chercha ailleurs. Hélas ! de Solmes était une honnête et charmante fille, d'une excellente famille, et vivait très retirée, en compagnie de son père, qui venait quelquefois à Paris. La ville de Riom ne lui offrait sans doute pas assez de distractions, car il en chercha ailleurs. Hélas ! de Solmes était une honnête et charmante fille, d'une excellente famille, et vivait très retirée, en compagnie de son père, qui venait quelquefois à Paris. La ville de Riom ne lui offrait sans doute pas assez de distractions, car il en chercha ailleurs. Hélas ! de Solmes était une honnête et charmante fille, d'une excellente famille, et vivait très retirée, en compagnie de son père, qui venait quelquefois à Paris. La ville de Riom ne lui offrait sans doute pas assez de distractions, car il en chercha ailleurs. Hélas ! de Solmes était une honnête et charmante fille, d'une excellente famille, et vivait très retirée, en compagnie de son père, qui venait quelquefois à Paris. La ville de Riom ne lui offrait sans doute pas assez de distractions, car il en chercha ailleurs. Hélas ! de Solmes était une honnête et charmante fille, d'une excellente famille, et vivait très retirée, en compagnie de son père, qui venait quelquefois à Paris. La ville de Riom ne lui offrait sans doute pas assez de distractions, car il en chercha ailleurs. Hélas ! de Solmes était une honnête et charmante fille, d'une excellente famille, et vivait très retirée, en compagnie de son père, qui venait quelquefois à Paris. La ville de Riom ne lui offrait sans doute pas assez de distractions, car il en chercha ailleurs. Hélas ! de Solmes était une honnête et charmante fille, d'une excellente famille, et vivait très retirée, en compagnie de son père, qui venait quelquefois à Paris. La ville de Riom ne lui offrait sans doute pas assez de distractions, car il en chercha ailleurs. Hélas ! de Solmes était une honnête et charmante fille, d'une excellente famille, et vivait très retirée, en compagnie de son père, qui venait quelquefois à Paris. La ville de Riom ne lui offrait sans doute pas assez de distractions, car il en chercha ailleurs. Hélas ! de Solmes était une honnête et charmante fille, d'une excellente famille, et vivait très